

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS345

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 3

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« Il »,

les mots :

« Le salarié ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.